

*M. Donnelly:*

D. A la page 85 du Comité de la Banque et du Commerce de 1934, M. McFarland a témoigné et on l'a interrogé sur ce point même, sur la façon dont il retenait son blé. Etes-vous d'accord avec ses paroles:

Non, nous n'avons pas de blé réel; nous avons du blé à terme. Avec du blé réel les frais de rétention seraient beaucoup, beaucoup plus élevés qu'avec du blé à terme, ou des options. Prenons une période de douze ans, la rétention du blé réel coûterait 15 cents ou 16 cents-le boisseau.

A cette époque, l'écart variait entre 15 ou 16 cents et 10 cents. Je suppose qu'il est moins grand maintenant, vu la réduction des frais d'exploitation.—R. Oui.

D. Souscrivez-vous à ce que M. McFarland a dit?—R. De fait, comme vous le savez probablement, je fus associé avec M. McFarland pendant quelques années en qualité d'adjoint et je savais qu'il était d'opinion qu'il pourrait garder du blé en stock à meilleur marché par l'entremise du marché à termes qu'en prenant livraison du blé effectif et en le gardant en entrepôt.

*M. Douglas (Weyburn):*

D. Cette ligne de conduite ne tendrait-elle pas aux frais d'entreposage élevés permis par la loi? (Pas de réponse.)

*M. Donnelly:*

D. N'est-ce pas un fait que la réduction actuelle des frais d'entreposage a réduit l'écart entre les taux d'entreposage du blé effectif et les frais de garde du blé à terme?

M. Ross (*Souris*): Il y en a toujours un.

*M. Donnelly:*

D. Qu'en dites-vous?—R. Oui, mais il a été réduit. Les taux d'entreposage sont fixés par la loi. Vous avez deux catégories et sortes de compagnies d'éleveurs. Il peut y avoir une sorte d'éleveur-terminus qui peut garder du blé en entrepôt à meilleur compte et démontrer qu'il peut faire cela parce qu'il achète du blé effectif à meilleur compte que les frais courants d'entreposage.

D. Vous avez ensuite les éleveurs ruraux?—R. Je ne connais pas leur situation. Cependant, je tiens à dire que les producteurs qui se servent des éleveurs ont affirmé que c'est la manière la moins coûteuse de garder le blé en entrepôt. Je ne sais s'ils exprimeraient la même opinion en un autre temps.

*M. Perley:*

D. Le nombre de fois qu'ils ont échangé les options constituerait peut-être un facteur?—R. Non.

M. DOUGLAS (*Weyburn*): Quelques-uns des rapports financiers ne confirment pas cela.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un proposerait-il de suspendre la séance jusqu'à 4 heures cet après-midi?

(La résolution est adoptée.)

La séance est suspendue jusqu'à 4 heures.